

Motion des élus de la Majorité – Ensemble pour l'Eure

**PLF 2025 : RESPECT, ECOUTE ET DIALOGUE,
POUR UN NOUVEAU CONTRAT DE CAHORS**

Nous, élus du Conseil Départemental de l'Eure, partageons les constats et la méthode dressés par le Premier ministre Michel Barnier lors de sa déclaration de politique générale du 1er octobre 2024. Constat que l'État doit rompre avec les budgets en déficit et l'endettement massif. Méthode, celle du respect, de l'écoute et du dialogue.

Ce "respect", il doit s'appliquer à notre Département. Année après année depuis 2015, nous avons présenté des budgets solides à l'endettement maîtrisé et effectué plusieurs plans d'économies. Cela nous a jusqu'alors permis d'absorber la baisse des DMTO mais aussi l'accroissement des dépenses de 5M€ par an décidées par l'État sans compensation (revalorisation du RSA, Ségur, Loi Taquet...).

Aujourd'hui, tous les Départements de France font face au retour subi de l'effet ciseaux : l'effondrement brutal de 39,6% de leur épargne brute sur les dernières années en est la preuve.

Pour faire face à cette situation inédite et continuer de rendre service aux Eurois, nous avons déjà identifié pour notre collectivité des économies possibles à hauteur de 6,8 M€ en fonctionnement et 5,7 M€ en investissement en 2025. Or, le Projet de Loi de Finances dévoilé la semaine dernière impose à notre Département 22M€ d'économies supplémentaires. Ceci n'est pas tenable.

Considérant que la dégradation des finances des Départements est principalement due à des décisions nationales subies.

Considérant que nous refusons que les collectivités territoriales, qui votent chaque année leur budget en équilibre, soient le bouc émissaire d'une situation financière dont elles ne sont pas responsables.

Considérant que l'application de ce PLF en l'état aurait pour conséquence une baisse massive de l'investissement public et porterait un risque de récession économique pour notre pays.

Considérant qu'une des clés du rétablissement des comptes publics tient dans la capacité de l'État à se moderniser et à simplifier massivement les normes qu'il nous impose et qui nous coûtent.

Considérant que la majorité sénatoriale, qui participe activement à la coalition gouvernementale actuelle et donc à ses choix, a un rôle crucial dans l'adoption du PLF 2025.

Considérant qu'en termes de méthode, la performance publique commande de s'appuyer sur l'autonomie et la responsabilité locales, en ne pénalisant pas les bons élèves de la gestion publique dont notre Département fait partie.

Les élus du Conseil Départemental de l'Eure ne peuvent accepter en l'état le Projet de Loi de Finances. Ils attendent un vrai pacte de responsabilité entre les collectivités et l'État, sur le modèle du contrat de Cahors. Ils interpellent les parlementaires, et particulièrement le Sénat où le parti du Premier Ministre est majoritaire, pour faire sensiblement évoluer ce PLF dans l'intérêt des territoires et des Français.